

Tableau de bord DIJON ACADEMIE APPRENANTE - 2018-2022

Le tableau de bord de "académie apprenante" et les indicateurs qu'il regroupe ont été construits en amont de la période couverte. Les indicateurs initiaux, suivis dès la première année, ont été progressivement complétés par d'autres, créés ou devenus pertinents en cours de période.

Ce tableau de suivi est amené à évoluer dans le cadre de l'élaboration du projet académique 2023-2027 pour refléter les axes de travail qui auront été définis comme prioritaires.

Indicateurs (prévisions ou cibles pour 2022)		2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 18-22	Evolution 20-22
Axe 1 : APPRENDRE ET REUSSIR Assurer l'acquisition des compétences pour tous : élèves, apprentis, stagiaires de la formation continue	% d'élèves à besoins en français en CP, reconnaître les différentes écritures d'une lettre	DIJON 14,3 France 14,3	15,5 14,9	17,2 16,4	12,2 12,5	9,73 10,34	●	●
	% d'élèves à besoins en mathématiques en CP, résoudre des problèmes	DIJON 13,9 France 15,1	9,5 10,9	10,7 11,9	8,9 10,6	9,2 10,4	●	●
	% d'élèves à besoins en français en CE1, lire à voix haute des mots	DIJON 9,5 France 12,0	6,6 9,4	9,9 12,5	6,8 8,6	6,8 9,89	●	●
	% d'élèves à besoins en mathématiques en CE1, résoudre des problèmes	DIJON 13,1 France 13,3	19,0 19,7	20,0 20,3	17,6 18,6	17,6 18,6	●	●
	6ème score moyen français	DIJON 255 France 254	254 255	261 261	260 261	256 257	●	●
	6ème score moyen mathématiques	DIJON 252 France 249	248 249	254 252	254 254	254 253	●	●
	Taux d'accès au DNB	DIJON 83,8 France 84,4	85,3 85,2	91,5 91,1	86,4 86,7	85,5 88,5	●	●
	Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième	DIJON 71,5 France	72,0	73,1	69,8		●	●
	Taux d'accès à un bac général ou technologique des élèves de 2nde GT	DIJON 88,2 France 90,2	89,4 90,6	91,0 92,4	91,1 91,6	91 92	●	●
	Taux d'accès au bac pro des élèves de 2nde pro par la voie scolaire	DIJON 69,4 France 67,5	70,1 67,6	76,7 76,4	70,1 67,6	70 72	●	●
	Taux d'accès au bac pro des élèves de 2nde pro par apprentissage	DIJON 52,6 France 46,4	51,3 41,4	60,1 41,6	65,9 49	62 42	●	●
	Taux d'accès au BTS des élèves de 1ère année de BTS par la voie scolaire	DIJON 71,5 France 71,5	71,5 71,0	74,2 77,6	77,6 76,2	75 76,5	●	●
	Proportion de jeunes en difficulté de lecture : résultats à la JDC	DIJON 12,8 France 11,5	12,6 11,8	8,6 9,5			●	●
	Taux de couverture des prescriptions d'aide humaine des CDAPH (31/12/N) pour le scolarisation des élèves handicapés	DIJON 94,2 France 93	96,1 93,8	97 93,8	93,4 93	94 100	●	●
	Taux de couverture des notifications d'affectation en ULIS école publique	DIJON 88,0 France 85,6	88,4 86,7	88,4 86,8	88,8 85,3	91 90,5	●	●
	Taux de couverture des notifications d'affectation en ULIS 2D publique	DIJON 85,5 France 84,6	88,3 83,3	89,2 82,2	88,0 81,3	89 89	●	●
	Plafonnement à 24 élèves en GS, CP et CE1 : proportion de classes plafonnées	DIJON France		85,0 75,6	87,0 79,5	90,8 83	●	●
	Dédoublage des classes GS en éducation prioritaire	DIJON France	3,5 3,9	65,2 14,7	80,2 55,1	86,2 73,7	●	●

Les indicateurs de l'axe 1 évoluent globalement de façon positive sur toute la période : en 2022, le nombre d'élèves "à besoin" a diminué et l'accès aux diplômes s'est amélioré dans l'académie. Toutefois, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième reste très faible dans l'académie.

Si le taux de couverture des prescriptions d'aide humaine reste stable, il faut souligner que le nombre de prescriptions n'a cessé d'augmenter sur la période, tout comme le nombre d'élèves accompagnés et les moyens dédiés.

Tableau de bord DIJON ACADEMIE APPRENANTE - 2018-2022

Indicateurs (prévisions ou cibles pour 2022)		2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 18-22	Evolution 20-22
Axe 2 : GARANTIR LE BIEN-ÊTRE Garantir le bien-être des élèves et des personnels	Nombre de décisions des conseils de discipline (pour 10 000 élèves) en collège	DIJON 51,5 France 79,5	56 83,7		56,0	41,3	🟢	🟢
	Nombre d'exclusions définitives (pour 10 000 élèves) en collège	DIJON 36,7 France 65,1	38,1 68,5		49,2	36,6	🟢	🟢
	Taux de participation des lycéens aux élections des CVL	DIJON 36,4 France 38,3	32 37,4	31,4 36,9	36,1 39,4	39	🟢	🟢
	Ecart entre le taux de PCS défavorisés et le taux de boursiers en collège	DIJON 14,7 France 9,1	13,6 8,4	13,5 8,6	13,5 8,6		🟢	🟢
	% d'élèves bénéficiaires des fonds sociaux collégiens et lycéens	DIJON 5,0 France	5,0	2,8	2,3		🔴	🔴
	% d'agents ayant eu au moins un congé de maladie ordinaire	DIJON 36 France 38	32 33	36 37	48		🔴	🔴
	Durée annuelle moyenne des congés maladie ordinaire des agents ayant eu au moins un congé	DIJON 19,8 France	20,8	23,5	19,1		🟢	🟢
	Nombre de démissions pour les administratifs et les enseignants	DIJON 84 France* 1664	98 1598	111 2411	114		🔴	🔴
	Nombre de journées de formation aux valeurs de la République et à la laïcité	DIJON 2 France	1	18	146		🟢	🟢
	Prestations sociales attribuées aux personnels (en €)	DIJON 837 094 France	863 753	890 317	859 312	851 179	🟢	🔴
	Nombre de signalements dans les Registres Santé Sécurité au Travail RSST	DIJON France	436	1333	813	840	🔴	🟢

Les indicateurs relatifs au bien-être des élèves sont en progression sur la période : le nombre de décisions de conseil de discipline a baissé, le nombre d'exclusions a augmenté en 2019 et 2020 pour se stabiliser en 2022 à un taux proche de celui de 2018. Le taux de participation des lycéens aux CVL a augmenté. La diminution des bénéficiaires des fonds sociaux reste une problématique.

S'agissant des personnels, on observe que le nombre de demandes de démissions est en augmentation. Par ailleurs, les données concernant les arrêts maladies sont en hausse en 2020, une donnée qui s'analyse au regard de la période COVID.

Indicateurs (prévisions ou cibles pour 2022)		2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 18-22	Evolution 20-22
Axe 3 : INVESTIR SON AVENIR Assurer des parcours ambitieux pour chacun	Taux de passage post 3ème en 2nde (GT+PRO)	DIJON 80,6 France 84,6	79,5 84,5	80,5 85,5	78,4 84,7	79,2 84,4	🔴	🔴
	Taux de décrochage scolaire	DIJON 5,6 France 5,8	5,2 5,5	5,3 5,4	6,7 6,5		🔴	🔴
	% d'enfants de familles appartenant aux PCS défavorisées en CPGE	DIJON 13,9 France 12,6	13,7 12,7	14 13	15,3 12,5	16 13	🟢	🟢
	% d'élèves de 1ère année de BTS issus de BAC PRO	DIJON 33,1 France	33,9	34,1	37,2	36,5	🟢	🟢
	Taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers	DIJON 76,8 France 75,8	80,7 77,6	74,2 76,9	77,3 78,6	80 83	🟢	🟢
	Taux d'insertion des diplômés professionnels (CAP) (à 6 mois)	DIJON 29,4 France 23,7		25,38 22,32			🔴	🔴
	Taux d'insertion des diplômés professionnels (BAC PRO) (à 6 mois)	DIJON 42,2 France 37,4		39,46 35,84			🔴	🔴
	Taux d'insertion des diplômés professionnels (BTS) (à 6 mois)	DIJON 58,6 France 54,7		56,16 51,93			🔴	🔴
	Taux de bacheliers pro ayant une proposition en STS (Parcoursup)	DIJON 78,93 France	73,54	75,41 70,5	79,94 72,5	81,42 73	🟢	🟢
	Taux de bacheliers technologiques ayant eu une proposition en BUT (Parcousup)	DIJON 45,97 France	46,57	47,48 35	59,17 49,7	61,21 50,9	🟢	🟢

Les indicateurs de l'axe 3 évoluent sans qu'une tendance homogène forte ne se dessine clairement. Si le taux de passage 3ème/2nde est en baisse, les indicateurs post bac sont positifs : plus de poursuite d'études, plus de PCS défavorisés en CPGE, plus d'élèves issus de BAC PRO en BTS et plus bacheliers technologiques en BUT. Les taux d'insertion à 6 mois des diplômés semblent avoir souffert de la crise sanitaire, mais restent supérieurs à la moyenne nationale.

Tableau de bord DIJON ACADEMIE APPRENANTE - 2018-2022

Indicateurs (prévisions ou cibles pour 2022)		2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 18-22	Evolution 20-22
Axe 4 : LIBERER LES ENERGIES Libérer les initiatives et les énergies	Nombre de professeurs formés au plan français (enseignants 1d) DIJON			1 182	1 186	981		
	France							
	Nombre de professeurs formés au plan mathématiques (enseignants 1d) DIJON			1 124	1 039	1 035		
	France							
	Taux d'enseignants du second degré ayant bénéficié d'une formation DIJON	73,3	63,9	57,1	70,5		🔴	🟢
	France	86,6	72,2	64,7	73,2			
	Durée moyenne de formation (en jours) / enseignants du 2D formés DIJON	2,8	1,9	1,6	2,0		🔴	🟢
	France	3,0	2,1	1,9	2,2			
	Nombre de personnels ayant bénéficié d'un accompagnement par la RH de proximité DIJON	596	612	1004	1067	1300	🟢	🟢
	France							
% d'établissements "performants" dans les IVAL - GT DIJON	10,5	14,3	10,3	10,9		🟢	🟢	
France								
% d'établissements "performants" dans les IVAL - PRO DIJON	33,3	35,3	13,7	16		🔴	🟢	
France								
Taux d'encadrement (P/E) dans le 1er degré DIJON	5,97	6,05	6,16	6,24	6,32	🟢	🟢	
France	5,56	5,64	5,74	5,84	5,95			
Allocation progressive des moyens (APM) du second degré, en ETP DIJON	55,4	58,8	162,9	163,1	207,0	🟢	🟢	
France								

Les indicateurs relatifs à la formation montrent une forte perturbation liée à la crise sanitaire, avec une reprise progressive. La proportion d'établissements performants dans les IVAL progresse en voie générale et technologique. Elle diminue sur la période s'agissant de la voie pro en raison d'une augmentation des taux de réussite aux examens en 2020 et 2021.

La priorité faite au premier degré montre ses effets avec une augmentation constante des taux d'encadrement sur la période. Dans le second degré, l'enveloppe dédiée à l'allocation progressive des moyens a fortement augmenté entre 2018 et 2022.

	Indicateurs (prévisions ou cibles pour 2022)	Définition de l'indicateur et méthodologie
Axe 1 : APPRENDRE ET REUSSIR Assurer l'acquisition des compétences pour tous : élèves, apprentis, stagiaires de la formation continue	% d'élèves à besoins en français en CP, reconnaître les différentes écritures d'une lettre	DEPP - SSA - Champ : Public+privé sous contrat - Dans le cadre des évaluations de rentrée, 2 exercices permettent d'évaluer la connaissance des lettres et la maîtrise des relations entre le graphème et le phonème. Les élèves sont considérés comme "à besoins" quand ils ne parviennent pas à retrouver l'écriture de 3 lettres et qu'ils n'identifient la correspondance entre un phonème et un graphème que quand aucune confusion n'est possible.
	% d'élèves à besoins en mathématiques en CP, résoudre des problèmes	DEPP - SSA - Champ : Public+privé sous contrat - Dans le cadre des évaluations de rentrée, 2 exercices permettent d'évaluer la résolution de problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul; les élèves sont considérés "à besoins" quand ils résolvent au mieux 1 problème en prenant appui sur les illustrations.
	% d'élèves à besoins en français en CE1, lire à voix haute des mots	DEPP - SSA - Champ : Public+privé sous contrat - Dans le cadre des évaluations de rentrée, 2 exercices permettent d'évaluer la lecture à haute voix en calculant le nombre de mots lus en 1 min. Les élèves sont considérés "à besoins" quand ils ne reconnaissent que quelques mots rencontrés et lisent au maximum la 1ère phrase.
	% d'élèves à besoins en mathématiques en CE1, résoudre des problèmes	DEPP - SSA - Champ : Public+privé sous contrat - Dans le cadre des évaluations de rentrée, 2 exercices permettent d'évaluer la résolution de problème en demandant à l'élève d'écouter l'énoncé et de rechercher une réponse numérique parmi 6 propositions. Les élèves sont considérés "à besoins" quand ils ne résolvent pas plus de 2 problèmes.
	% d'élèves à besoins en mathématiques en CE1, additionner	DEPP - SSA - Champ : Public+privé sous contrat - Dans le cadre des évaluations de rentrée, 2 exercices permettent d'évaluer le calcul mental ou en ligne. Il est demandé aux élèves de faire le calcul et d'entourer la bonne réponse parmi 6 propositions. Les élèves sont considérés "à besoins" quand ils sont capables de calculer des sommes de nombres inférieurs ou égaux à 10.
	6ème score moyen français	DEPP - SSA - Champ : Public+privé sous contrat - Il s'agit de scores psychométriques. Les scores moyens en français ont été fixés par construction à 250 et l'écart-type à 50 lors de l'évaluation réalisée en 2017 (cela implique qu'environ deux tiers des élèves ont un score compris entre 200 et 300). Ils sont calculés à partir des éléments du test passés par chaque élève.
	6ème score moyen mathématiques	DEPP - SSA - Champ : Public+privé sous contrat - Il s'agit de scores psychométriques. Les scores moyens en mathématiques ont été fixés par construction à 250 et l'écart-type à 50 lors de l'évaluation réalisée en 2017 (cela implique qu'environ deux tiers des élèves ont un score compris entre 200 et 300). Ils sont calculés à partir des éléments du test passés par chaque élève.
	Taux d'accès au DNB	DEPP B1 / DGESCO B2-1 - Champ : Public + Privé sous contrat ; FM + DROM (hors Mayotte pour le DNB). Mode de calcul : Il ne s'agit pas du taux d'accès au diplôme d'une cohorte réelle d'élèves mais d'un taux fictif, obtenu en effectuant le produit de taux d'accès intermédiaires observés la même année, pour des élèves de niveaux différents. Ainsi, pour le bac G ou T, il ne s'agit pas du taux d'accès au baccalauréat d'une promotion d'élèves de seconde, mais d'un taux d'accès transversal, produit des taux d'accès de seconde en première, de première en terminale et de terminale au baccalauréat, l'année scolaire considérée.
	Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième	DEPP - Elle donne une mesure de la probabilité qu'aurait un jeune de sixième, une année donnée, de réussir l'examen du baccalauréat s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là. Pour chaque niveau, on calcule le taux intermédiaire d'accès au niveau supérieur. Les taux intermédiaires sont multipliés entre eux pour donner les trois composantes de l'indicateur – général et technologique scolaire, professionnel scolaire et professionnel par apprentissage – dont la somme est l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième.
	Taux d'accès à un bac général ou technologique des élèves de 2nde GT	DEPP B1 / DGESCO B2-1 - Champ : Public + Privé sous contrat ; FM + DROM (hors Mayotte pour le DNB). Mode de calcul : Il ne s'agit pas du taux d'accès au diplôme d'une cohorte réelle d'élèves mais d'un taux fictif, obtenu en effectuant le produit de taux d'accès intermédiaires observés la même année, pour des élèves de niveaux différents. Ainsi, pour le bac G ou T, il ne s'agit pas du taux d'accès au baccalauréat d'une promotion d'élèves de seconde, mais d'un taux d'accès transversal, produit des taux d'accès de seconde en première, de première en terminale et de terminale au baccalauréat, l'année scolaire considérée.
	Taux d'accès au bac pro des élèves de 2nde pro par la voie scolaire	DEPP A1 / DGESCO B2-1 - Champ : Public + Privé sous contrat ; FM + DROM. Mode de calcul : Il ne s'agit pas du taux d'accès au diplôme d'une cohorte réelle d'élèves mais d'un taux fictif, obtenu en effectuant le produit de taux d'accès intermédiaires observés la même année, pour des élèves de niveaux différents.
	Taux d'accès au bac pro des élèves de 2nde pro par apprentissage	SIES / DEPP A1 / DGESCO B2-1 - Champ : Public + Privé sous contrat ; FM + DROM. Mode de calcul : Il ne s'agit pas du taux d'accès au diplôme d'une cohorte réelle d'élèves mais d'un taux fictif, obtenu en effectuant le produit de taux d'accès intermédiaires observés la même année, pour des élèves de niveaux différents. Ainsi, l'indicateur se fonde sur les taux d'accès de 1ère année en 2ème année, et de 2ème année au diplôme du BTS l'année scolaire considérée.
	Taux d'accès au BTS des élèves de 1ère année de BTS par la voie scolaire	DEPP B2 - Champ : FM + DROM Avertissement : En raison de la mise en place d'un nouveau test de lecture en septembre 2019, les résultats 2019 ne portent que sur la période de janvier à août 2019 et ne peuvent être interprétés en évolution. Les années 2018, 2017 et 2016 marquaient déjà une rupture de série par rapport aux années antérieures, en raison d'une augmentation aléatoire du nombre de non-réponses dans l'ensemble des modules de l'évaluation.
	Proportion de jeunes en difficulté de lecture : résultats à la JDC	DGESCO B1-3 / DGESCO B2-1 - Champ : Public + Privé sous contrat ; premier et second degrés ; FM + DROM. Mode de calcul : Le taux de couverture des prescriptions d'aide humaine individuelle ou mutualisée (le décret du 23 juillet 2012 a créé l'aide humaine mutualisée pour accompagner les élèves qui ne requièrent pas « une attention soutenue et continue ») des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) est calculé en rapportant le nombre d'élèves en situation de handicap bénéficiant de l'une de ces aides prescrite au 31 décembre de l'année N (année scolaire N / N+1) au nombre de prescriptions reçues à la même date. Le nombre de prescriptions reçues à la date de calcul du taux de couverture est indiqué pour information. Ces données sont recueillies auprès des services académiques et directions académiques des services départementaux de l'éducation nationale (enquête DGESCO). L'année N correspond à l'année scolaire N-N+1.
	Taux de couverture des notifications d'affectation en ULIS école publique	DEPP B1 / DGESCO B2-1 - Champ : Public + Privé sous contrat ; FM + DROM. Mode de calcul : Enquête en ligne DEPP - DGESCO sur la scolarisation des élèves handicapés, renseignées par les enseignants référents de ces élèves. Le calcul de ce taux de couverture est obtenu en rapportant le nombre d'élèves scolarisés en ULIS avec prescription au 15 novembre de l'année N au nombre total de notifications d'affectation dans ce dispositif à cette date, à temps complet ou temps partiel. Il est exprimé en pourcentage : 100 x nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en ULIS écoles au 15 novembre de l'année N / nombre de notifications d'affectation en ULIS écoles au 15 novembre de l'année N.
Taux de couverture des notifications d'affectation en ULIS 2D publique	DEPP B3 - Champ : Public / Privé sous contrat ; FM + DROM. Mode de calcul : - Numérateur : nombre de classes de GS, de CP, de CE1 dont l'effectif est inférieur ou égal à 24 élèves - Dénominateur : nombre total de classes de GS, de CP, de CE1.	
Plafonnement à 24 élèves en GS, CP et CE1 : proportion de classes plafonnées	DGESCO B2-1 - DEPP B3 - Champ : Public / Privé sous contrat ; FM + DROM. Mode de calcul : - Numérateur : nombre de classes en co-enseignement à temps plein dans un niveau et un secteur donnés (CP REP+ par exemple) - Dénominateur : nombre total de classes dans le niveau et le secteur donnés (CP REP+).	
Dédoubllement des classes GS en éducation prioritaire		
	Indicateurs (prévisions ou cibles pour 2022)	
Axe 2 : GARANTIR LE BIEN-ÊTRE Garantir le bien-être des élèves et des personnels	Nombre de décisions des conseils de discipline (pour 10 000 élèves) en collège	DGESCO C2-3 - Résultats et parcours des élèves 2D collège : rapprochement entre le nombre de décisions rendues en collège pour 10 000 élèves et le nombre d'exclusions définitives prononcées pour 10 000 élèves (public)
	Nombre d'exclusions définitives (pour 10 000 élèves) en collège	STSI et DGESCO B3-3 - Nombre de lycéens votant dans l'ensemble des établissements publics pour chacune des catégories, rapporté au nombre de lycéens inscrits sur les listes électorales de l'ensemble des établissements publics pour ces catégories.
	Taux de participation des lycéens aux élections des CVL (public)	Champ : enseignement public, France métropolitaine + DOM (Melusine)
	Ecart entre le taux de PCS défavorisés et le taux de boursiers en collège	APAE-SSA
	% d'élèves bénéficiaires des fonds sociaux collégiens et lycéens (public)	CDG / DAF5 - Enquête Action sociale - nombre de bénéficiaires année N / effectifs à la rentrée N-1
	% d'agents ayant eu au moins un congé de maladie ordinaire (données N = année scolaire N/N+1)	Données issues du bilan social
	Durée annuelle moyenne des congés maladie ordinaire des agents ayant eu au moins un congé	Données fournies par l'EAFD
Nombre de démissions pour les administratifs et les enseignants	Données fournies par la DAF	
Nombre de journées de formation aux valeurs de la République et à la laïcité	Recensement académique par le service de prévention	
	Indicateurs (prévisions ou cibles pour 2022)	
Axe 3 : INVESTIR SON AVENIR Assurer des parcours ambitieux pour chacun	Taux de passage post 3ème en 2nde (GT+PRO)	DEPP B1 - Cet indicateur présente le nombre d'élèves passant du niveau X au niveau Y entre l'année N-1 et l'année N, divisé par le nombre d'élèves du niveau X en année N-1.
	Taux de décrochage scolaire	DGESCO A1-4 - Champ : Public + Privé sous contrat ; FM + DROM. Mode de calcul : - Numérateur : nombre de jeunes présus en situation de décrochage à la campagne SIE d'automne de l'année N (source : RIO SUIVI) - Dénominateur : effectif d'élèves scolarisés de 15 ans et plus du MENUS de l'année scolaire N-1/N au 15 octobre N-1 (source : SYSCA).
	% d'enfants de familles appartenant aux PCS défavorisées en CPGE	SIES / DGESCO B2-1 / DAF 02 - Champ : Public / Privé sous contrat ; FM + DROM ; étudiants en première et seconde année de CPGE. Mode de calcul : - Numérateur : 100 x nombre d'étudiants en CPGE issus de familles appartenant aux PCS défavorisées. - Dénominateur : nombre total d'étudiants en CPGE.
	% d'élèves de 1ère année de BTS issus de BAC PRO	SSA - Cet indicateur est calculé à partir de données issues d'un suivi de cohorte permettant d'analyser les réussites des élèves issus de baccalauréats professionnels en BTS comparativement aux élèves issus d'autres baccalauréats.
	Taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers	SIES / DGESCO B2-1 - Champ : Public (y compris agriculture) + Privé sous contrat ; FM + DROM. Mode de calcul : - Numérateur : 100 x bacheliers de la session N inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur public et privé l'année scolaire N / N+1 ; - Dénominateur : bacheliers session N. Le mode de calcul a été modifié à partir de 2020 (et les années 2018 et 2019 recalculées selon les nouvelles modalités) : "A partir de cette année, le SIES ne calcule plus qu'un seul taux national, qui comprend l'ensemble des poursuivants ayant passé leur bac en France métropolitaine, dans les DOM ou dans une académie inconnue. Les bacheliers des COM ou de l'étranger sont donc exclus (celle que soit leur nationalité), ceci afin d'être totalement cohérent avec le dénominateur qui est le nombre de bacheliers sur le champ France métro + DROM. Les taux académiques sont désormais calculés avec les effectifs académiques et une part proportionnelle des étudiants poursuivants dont l'académie du bac est inconnue. Les taux académiques sont donc directement comparables au taux national."
	Taux d'insertion des diplômés professionnels (CAP) (à 6 mois)	DEPP-SSA - Cet indicateur est calculé à partir de données issues de l'enquête INSERIEUNES. L'analyse est systématiquement faite sur deux promotions agrégées (ici diplômés 2018/2019 diplômés 2020/2021). L'enquête INSERIEUNES permet de faire lien entre les résultats aux examens et les bases du ministère du travail.
	Taux d'insertion des diplômés professionnels (BAC PRO) (à 6 mois)	DEPP-SSA - Cet indicateur est calculé à partir de données issues de l'enquête INSERIEUNES. L'analyse est systématiquement faite sur deux promotions agrégées (ici diplômés 2018/2019 diplômés 2020/2021). L'enquête INSERIEUNES permet de faire lien entre les résultats aux examens et les bases du ministère du travail.
	Taux d'insertion des diplômés professionnels (BTS) (à 6 mois)	DEPP-SSA - Cet indicateur est calculé à partir de données issues de l'enquête INSERIEUNES. L'analyse est systématiquement faite sur deux promotions agrégées (ici diplômés 2018/2019 diplômés 2020/2021). L'enquête INSERIEUNES permet de faire lien entre les résultats aux examens et les bases du ministère du travail.
	Taux de bacheliers pro ayant une proposition en STS (Parcoursup)	DRAIO - Parcoursup - cet indicateur est calculé à partir d'extraction des données de Parcoursup. Il prend en compte les bacheliers professionnels qui ont fait une demande en STS et qui ont reçu au moins une proposition.
	Taux de bacheliers technologiques ayant eu une proposition en BUT (Parcoursup)	DRAIO - Parcoursup - cet indicateur est calculé à partir d'extraction des données de Parcoursup. Il prend en compte les bacheliers technologiques qui ont fait une demande en BUT et qui ont reçu au moins une proposition.
	Indicateurs (prévisions ou cibles pour 2022)	
Taux d'enseignants du second degré ayant bénéficié d'une formation	Données fournies par l'EAFD	
Durée moyenne de formation (en jours) / enseignants du 2D formés	Données fournies par le PAIRB - BSA/RSU & le bilan LDG	
Nombre de personnels ayant bénéficié d'un accompagnement par la RH de proximité	DEPP-SSA - L'objectif des IVAC est d'évaluer la capacité d'un établissement à accompagner ses élèves de la 6ème jusqu'au diplôme national du brevet (DNB), en tenant compte des caractéristiques de sa population scolaire. 4 éléments sont pris en compte : le taux de réussite au DNB, la note moyenne aux épreuves écrite du DNB, le taux d'accès de la 6ème à la 3ème, la part des élèves présents au DNB. Les IVAC ne sont calculés que sur les collèges ayant présentés au moins 30 candidats. Les établissements performants répondent aux critères de sélection dans les 4 domaines : plus de 50 candidats, taux de réussite supérieur ou égal à 80% et une VA supérieure ou égale à 3, note à l'écrit supérieure à 10 et une VA supérieure à 0,5, taux d'accès de la 6ème à la 3ème supérieure à 90, part d'élèves présents au DNB supérieur à 90.	
% d'établissements "performants" dans les IVAC		

% d'établissements "performants" dans les IVAL - GT	DEPP-SSA - L'objectif des IVAL est d'évaluer la capacité d'un établissement à accompagner ses élèves de la seconde jusqu'au baccalauréat, en tenant compte des caractéristiques de sa population scolaire. 3 indicateurs sont pris en compte : taux de réussite au baccalauréat, taux d'accès au baccalauréat (proportion d'élèves de seconde qui obtiennent le baccalauréat en ayant fait toute leur scolarité dans l'établissement.), taux de mention au baccalauréat. Les établissements sont considérés comme performants quand la valeur ajoutée pour le taux de réussite et le taux d'accès au baccalauréat est supérieure ou égale à 3, très performant si à ceci s'ajoute une valeur ajoutée supérieure ou égale à 3 pour le taux de mention.
% d'établissements "performants" dans les IVAL - PRO	DEPP-SSA - L'objectif des IVAL est d'évaluer la capacité d'un établissement à accompagner ses élèves de la seconde jusqu'au baccalauréat, en tenant compte des caractéristiques de sa population scolaire. 3 indicateurs sont pris en compte : taux de réussite au baccalauréat, taux d'accès au baccalauréat (proportion d'élèves de seconde qui obtiennent le baccalauréat en ayant fait toute leur scolarité dans l'établissement.), taux de mention au baccalauréat. Les établissements sont considérés comme performants quand la valeur ajoutée pour le taux de réussite et le taux d'accès au baccalauréat est supérieure ou égale à 5, très performant si à ceci s'ajoute une valeur ajoutée supérieure ou égale à 5 pour le taux de mention.
Nombre de professeurs formés au plan français (enseignants 1d)	Recensement académique
Nombre de professeurs formés au plan mathématiques (enseignants 1d)	Recensement académique
Taux d'encadrement (P/E) dans le 1er degré public	DGESCO B1-1 - Champ : Public ; FM + DROM. Mode de calcul : Nombre de postes d'enseignants (en ETP) pour 100 élèves dans le premier degré.
H/E Niveau collège public (hors SEGPA)	DEPP A2 - Champ : Public / Privé sous contrat (hors SEGPA pour le collège) ; FM + DROM. Mode de calcul : - Numérateur : nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement (H) - Dénominateur : nombre d'élèves (E).
H/E Niveau lycée GT public	DEPP A2 - Champ : Public / Privé sous contrat ; FM + DROM. NB : il s'agit du nombre moyen d'élèves par structure (classe entière ou groupe).
H/E Niveau lycée PRO public	DEPP A2 - Champ : Public / Privé sous contrat ; FM + DROM. NB : il s'agit du nombre moyen d'élèves par structure (classe entière ou groupe).
Taux d'encadrement (E/S) dans le 1er cycle public (hors SEGPA)	DEPP A2 - Champ : Public / Privé sous contrat ; FM + DROM. NB : il s'agit du nombre moyen d'élèves par structure (classe entière ou groupe).
Enveloppe APM, en ETP	Données fournies par la DOSEPP